



Ouest-France
Mardi 1^{er} mars 2016

Pays de la Loire

La croissance verte, ils y croient très fort

Avant même la loi sur la transition énergétique de l'été dernier, quelques initiatives avaient balisé le terrain. Comme le bâtiment MC2, à Nantes, où les besoins en énergie sont divisés par deux.

C'était naguère le café-billard Monte-Cristo, place François-II, à Nantes. C'est aujourd'hui un immeuble de huit cents mètres carrés de bureaux à très haute performance énergétique, baptisé MC2.

L'immeuble est occupé par trois entreprises du secteur du bâtiment, qui en ont fait la démonstration de leur savoir-faire en la matière : Pouget consultants, bureau d'études thermiques, le cabinet d'architecture et d'urbanisme Magnum, et Gestion bat, économiste de la construction et suivi de chantiers.

« Une boîte dans la boîte »

« Nous visons des niveaux au-delà du BBC [bâtiment basse consommation] rénovation, indique Vincent Braire, responsable de l'agence Pouget consultants à Nantes. **Nous souhaitons montrer que, même en rénovation urbaine, on peut se rapprocher des standards passifs.** »

Outre le bien-être des occupants, le projet initial était d'obtenir une empreinte environnementale la plus faible possible et une performance énergétique hors normes. Les concepteurs se sont pour cela entourés de spécialistes.

L'intérieur du bâtiment, explique encore Vincent Braire, a ainsi été

conçu comme « **une boîte dans la boîte** », offrant une étanchéité à l'air maximale, de façon à comprimer les besoins en énergie. Parmi les techniques utilisées, le triple vitrage, un dispositif atténuant le pont thermique avec l'extérieur, ou encore un isolant sous vide, *SlimVac*, mis en œuvre pour la première fois.

Par ailleurs, 60 m² de panneaux photovoltaïques ont été installés, plus 25 m² sur l'extension dont la production en électricité est réinjectée dans le bâtiment. Une installation en circuit court. « **Cerise sur le gâteau, précise Vincent Braire, on alimente une flotte de vélos électriques pour la cinquantaine d'usagers du bâtiment.** »

L'investissement s'est néanmoins avéré plus onéreux, d'« **environ 15 %** », malgré une aide de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) à hauteur de 127 000 €. Mais c'est « **la bonne équation** », commente Vincent Braire. L'amortissement du surcoût est attendu « **sous cinq à sept ans** ».

Déjà, les besoins en énergie sont divisés par deux par rapport à un bâtiment aux normes actuelles. Et la consommation en kW/h est quatre fois moindre.

Jean DELAUAUD.



Vincent Braire sur la terrasse du bâtiment MC2, à Nantes, où sont installés des panneaux voltaïques.